

Rapports économiques et sociaux, novembre 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 23 novembre 2022

Le numéro de novembre 2022 de [Rapports économiques et sociaux](#), qui contient trois articles, est maintenant accessible.

Pendant la pandémie de COVID-19, les jeunes Canadiens étaient moins nombreux à ressentir une faible satisfaction à l'égard de la vie que les jeunes d'autres pays

La proportion de jeunes Canadiens qui ressentent une faible satisfaction à l'égard de la vie a augmenté pendant les années de pandémie, mais de façon beaucoup moins prononcée que chez les jeunes d'autres pays. L'article « [La satisfaction des jeunes à l'égard de la vie durant la pandémie de COVID-19 selon une étude comparative transnationale](#) » a révélé que, de 2018 à 2021, le taux de faible satisfaction à l'égard de la vie est passé de 1,4 % à 2,3 % chez les jeunes de 15 à 30 ans au Canada. En comparaison, chez les jeunes du Royaume-Uni, le taux a triplé pour passer de 6,1 % à 18,6 %, alors qu'en Irlande, il est passé de 2,7 % à 25,4 %. En revanche, chez les jeunes de l'Allemagne, le taux observé en 2021 (8,7 %) était comparable à celui de 2018 (9,0 %).

Dans ces pays, rien ne permet de conclure que la faible satisfaction que les jeunes ressentent à l'égard de la vie s'était redressée en 2021 par rapport à la pandémie de COVID-19.

Le taux de syndicalisation au Canada est en baisse de 9 points de pourcentage depuis 1981

De 1981 à 2022, le pourcentage d'employés qui étaient membres d'un syndicat a diminué de 9 points de pourcentage, passant de 38 % à 29 %. L'article « [La syndicalisation au Canada, 1981 à 2022](#) » a révélé que les deux tiers de la baisse se sont produits de 1981 à 1997 et l'autre tiers, de 1997 à 2022. Cependant, ce ne sont pas tous les groupes de travailleurs qui ont connu une baisse du taux de syndicalisation. Alors que le taux a diminué de 16 points de pourcentage chez les hommes, il est resté stable chez les femmes.

La diminution de la syndicalisation observée chez les hommes s'explique en partie par des changements dans l'emploi, dont le délaissement du secteur de la fabrication, où les taux de syndicalisation sont traditionnellement élevés.

Étant donné que les emplois syndiqués sont plus susceptibles d'offrir des salaires relativement élevés et d'être couverts par un régime de pension agréés (RPA) que d'autres emplois, ces tendances divergentes en matière de syndicalisation ont probablement influé sur la structure salariale canadienne et la couverture des RPA de divers segments de la population active.

La participation à un programme d'études postsecondaires court après une perte d'emploi est associée à des gains plus élevés

Une façon de composer avec la perte d'un emploi est de retourner aux études avant de réintégrer le marché du travail. Cependant, en raison de leurs responsabilités financières, les travailleurs ayant perdu leur emploi peuvent avoir peu de temps à consacrer à un réinvestissement personnel.

L'article « [Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?](#) » montre que le fait de suivre un programme d'études postsecondaires court après la perte d'un emploi peut se traduire par une augmentation des gains annuels moyens. Pour en savoir plus, consultez le communiqué du *Quotidien* intitulé « [Étude : Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?](#) ».



Il est maintenant possible de consulter le numéro de novembre 2022 de *Rapports économiques et sociaux*, vol. 2, no 11 (**36280001**), qui comprend les articles « [La syndicalisation au Canada, 1981 à 2022](#) », « [La satisfaction des jeunes à l'égard de la vie durant la pandémie de COVID-19 selon une étude comparative transnationale](#) » et « [Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?](#) ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).